



**DÉCLARATION AU NOM DE L'AUSTRALIE, DU CANADA ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE
(GROUPE CANZ) LORS DE LA CENT SEPTIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF
POINT 6(C) DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLIMINATION DU PROGRAMME D'ARMES CHIMIQUES
SYRIEN**

Merci, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de prendre la parole sur ce point de l'ordre du jour au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande appellent une nouvelle fois la Syrie à coopérer de bonne foi avec le Secrétariat technique et à déclarer et éliminer totalement son programme d'armes chimiques, comme l'exigent tous les États parties à la Convention sur les armes chimiques. Nous félicitons le Secrétariat technique pour son excellent travail et son dévouement dans l'accomplissement de son mandat à l'égard de la Syrie – un mandat clair en faveur du but et de l'objet de la Convention que tous les États parties se sont engagés à respecter.

Le mois dernier, l'Équipe d'évaluation des déclarations (DAT) a tenu le vingt-huitième cycle de consultations avec la Syrie concernant sa déclaration initiale. Et pourtant, malgré tout le temps, l'énergie et les ressources dépensés au cours de ces vingt-huit cycles de négociations, on constate encore une fois aujourd'hui les importantes lacunes, incohérences et divergences que le Secrétariat technique a soulevées dans la déclaration initiale de la Syrie. Il est inacceptable qu'après plus de dix ans, la déclaration initiale de la Syrie ne puisse toujours pas être considérée comme étant précise et complète. Les 19 questions restées en suspens dans la déclaration de la Syrie, qui comprennent deux nouvelles questions récemment soulevées, ne constituent pas des omissions mineures ou des lacunes insignifiantes, mais plutôt des divergences et des incohérences graves et substantielles. Lors de la réunion d'information du Secrétariat technique de la semaine dernière, la phrase clé d'une observation sur la majorité de ces questions était qu'elles sont « très préoccupantes ». Le Secrétariat est préoccupé par ces questions restées en suspens, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande le sont également, et tous les États parties devraient aussi l'être.

Merci, Monsieur le Président.

Je vous demande de bien vouloir considérer cette déclaration du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande comme un document officiel de la 107^e session du Conseil exécutif et de la publier sur le serveur externe et le site Web public de l'OIAC.